Rapport de mission 2025

Sociétés à mission SEM et SPL



AREC OCCITANIE | FABRIQUE DE SOLUTIONS

L'AREC, société à mission

sommaire

01 L'AREC, Fabrique de solutions — p 4

02 L'AREC, Société à Mission — p 10

03 Nos actions en 2025 — p 16

04 Plan d'action, perspectives — p 30



édito

Faire de la transition énergétique et climatique une réalité concrète pour les territoires : tel est le cap que poursuit l'AREC Occitanie depuis sa création. Un engagement désormais inscrit durablement au cœur de notre action, avec l'adoption en 2024 du statut de Société à Mission par la SEM et la SPL.

L'année 2025 marque une étape de consolidation et de mise en mouvement. Plus qu'un cadre déclaratif, la mission est pour l'AREC un outil d'exigence, de clarté et de responsabilité. Elle guide nos choix, structure notre action et renforce notre capacité à transformer les intentions en projets, et les projets en impacts mesurables pour le territoire.

En 2025, l'AREC Occitanie a poursuivi son rôle de tiers de confiance, au service des collectivités, des entreprises et des acteurs régionaux, en mobilisant des solutions sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition, dans une logique d'économie territoriale à impact et de création de valeur partagée.

Ce rapport de mission traduit une volonté forte : objectiver nos avancées, assumer nos marges de progrès et inscrire la transition dans une dynamique collective. Car la mission n'a de sens que si elle est partagée. Ensemble, nous continuons à faire du passage à l'action une réalité à l'échelle de l'Occitanie.

Christian ASSAF, président de
l'Agence Régionale Energie
Climat Occitanie



01 L'AREC, Fabrique de solutions



Une ambition régionale pour la transition et le passage à l'action

Outil de la Région Occitanie, l'Agence Régionale Energie Climat a été créée en 2018 pour accélérer les projets de transition énergétique et climatique des collectivités et des acteurs économiques régionaux, dans la perspective de contribuer à l'objectif de l'Occitanie de devenir une Région à Energie Positive à l'horizon 2050.

L'AREC Occitanie joue un rôle de tiers de confiance et se mobilise pour la gouvernance locale des projets et un partage équilibré de la valeur créée.

L'AREC, levier d'une économie territoriale à impact

Agissant en direction des collectivités et des entreprises, principalement du secteur industriel, l'AREC déploie des solutions à 360° sur l'ensemble de la chaîne de valeurs de la transition énergétique, de l'accompagnement à l'investissement, dans une logique d'économie territoriale à impact.

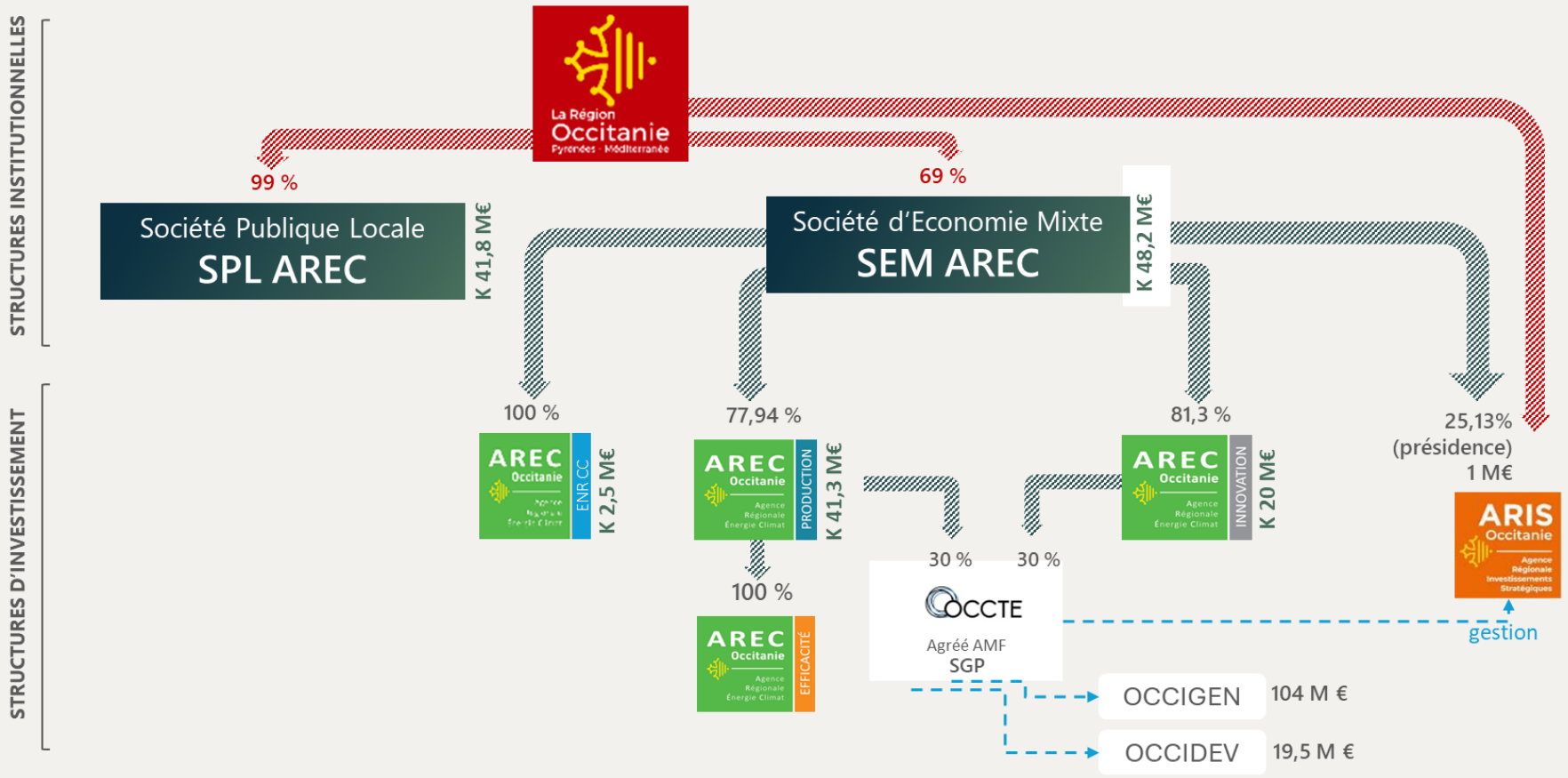


L'AREC, un modèle original et hybride pour agir à 360°

La structure de l'AREC constitue un modèle hybride et original, qui lui permet d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition .

Cette capacité d'action repose sur deux leviers complémentaires : la Société Publique Locale (SPL) et la Société d'Économie Mixte (SEM), offrant à l'AREC une grande diversité de modes d'intervention.

En appui de cette force opérationnelle, OCCTE — société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF, unique en France en tant que filiale de SEM — a permis de lever à ce jour plus de 100 M€ via les fonds OCCIGEN et OCCIDEV



Une équipe, des compétences au service des transitions

Les compétences réunies au sein de l'équipe renforcent concrètement la capacité d'action de l'AREC. Près de cinquante collaborateurs sont organisés en activités et pôles couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, au service de toutes les transitions.



Une offre de services pour agir sur l'ensemble de la chaîne de valeur

L'offre de services de l'AREC traduit un positionnement clair et affirmé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique et climatique. Qu'il s'agisse de dispositifs publics animés pour le compte de partenaires tels que la Région et l'ADEME, d'offres clés en main ou de missions sur mesure, près d'une trentaine de solutions sont aujourd'hui déployées pour accompagner concrètement les territoires dans la transition.

MOBILISER
les
PARTIES PRENANTES, ÉLUS, CITOYENS, SALARIÉS...

- *Acculturation*
- *Formation*
- *Organisation d'évènements*

ACCOMPAGNER
les
STRATÉGIES ÉNERGIE/CLIMAT / MOBILITE

- *Plan Climat*
- *Stratégie d'adaptation*
- *Solution mobilité durable*
- *Schéma de développement EnR*
- *Systèmes d'information*

RÉNOVER
les
BÂTIMENTS

- *Rénovation des bâtiments publics et établissements professionnels*
- *Rénovation des copropriétés Renov'Occitanie*

DÉCARBONER
les
ACTIVITÉS

- *Stratégie de décarbonation*
- *Portage et financement de projets*
- *Compensation carbone*

INVESTIR
dans les
ÉNERGIES RENOUVELABLES

- *Réseaux de chaleur et de froid*
- *Solaire photovoltaïque*
- *Méthanisation*
- *Hydrogène*

02 L'AREC, Société à mission



L'AREC, Société à Mission : le cheminement

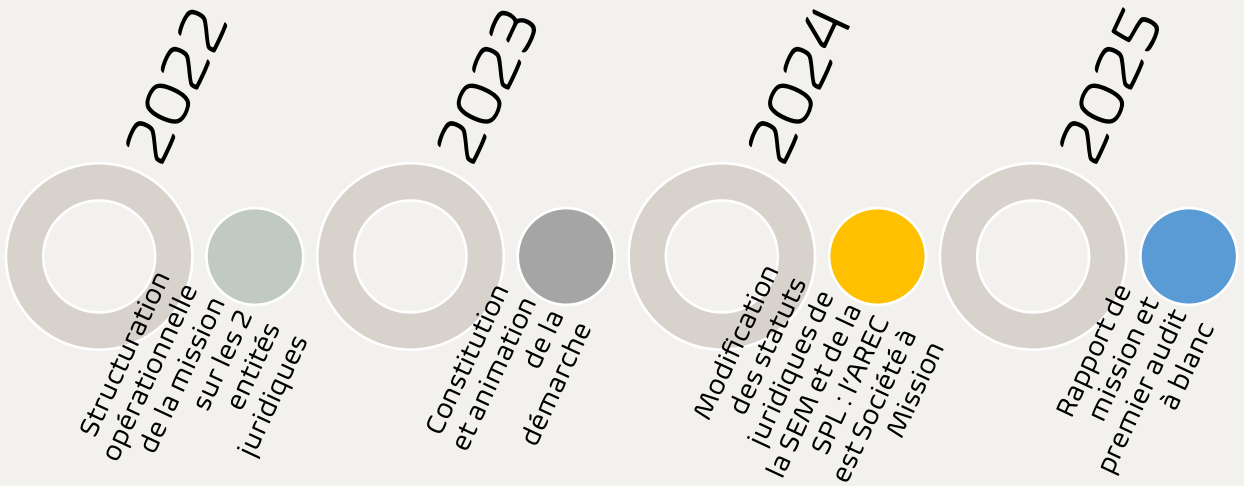
En accédant à la qualité de Société à Mission, l'AREC a souhaité se doter d'une feuille de route à la fois concrète, cohérente, transparente et partagée, en lien avec le sens de sa mission. L'ambition était de donner une nouvelle dimension à l'engagement de l'agence et de démontrer combien ses actions opérationnelles sont profondément connectées à sa raison d'être.

Cette feuille de route constituait un socle essentiel pour fédérer l'ensemble des parties prenantes de l'AREC — actionnaires, partenaires, clients et salariés — autour d'un cap commun. Le choix du statut de Société à Mission s'est ainsi imposé naturellement, dans le prolongement des démarches de responsabilité sociétale déjà portées au sein du groupe.

Engagée dès 2022, la démarche a été construite dans le prolongement des actions RSE, en tenant compte des contraintes de disponibilité des ressources de l'AREC. Pour structurer, déployer et sécuriser cette trajectoire, l'agence s'est appuyée sur l'expertise du cabinet Endrix.

L'accompagnement s'est notamment traduit par l'animation de plusieurs ateliers collaboratifs ayant permis de définir la mission ainsi que sa feuille de route opérationnelle. Conformément aux dispositions de l'article L.210-10 du Code de commerce, un référent de mission est institué afin de suivre la bonne exécution de la mission, de procéder à toute vérification qu'il jugera utile et de présenter chaque année un rapport annexé au rapport de gestion.

En confiant à un référent de mission le suivi de l'adéquation de ses activités avec sa raison d'être, sa mission et ses objectifs statutaires, l'AREC affirme une démarche résolument pionnière, transparente et exemplaire. Les deux entités du groupe, la SEM et la SPL, ont ainsi adopté la qualité de Société à Mission en 2024.



Notre raison d'Être

Nous accompagnons tous les acteurs des territoires vers une résilience active au changement climatique en imaginant et en fabriquant des solutions innovantes, co-construites et adaptées.

Nous mettons nos expertises et notre passion au service du développement d'une société durable et solidaire.









Le cap de l'AREC, société à mission : engagements, objectifs opérationnels, indicateurs de suivi

Engagement #1

Développer en **tiers de confiance**, une **offre intégrée** sur les sujets de **sobriété**, **souveraineté énergétique**, **adaptation** au changement climatique

- 1 - S'assurer de la mobilisation de nos parties prenantes, de l'évaluation de nos réalisations, de l'objectivité des solutions proposées
 - → Pourcentage moyen de représentations aux instances dans l'année ●
 - → Nb d'instances tenues dans l'année ●
- 2 - Proposer des solutions qui couvrent la totalité de la chaîne de valeur
 - → Répartition des offres par typologie d'activité ●
- 3 - Mesurer l'impact des projets en matière de sobriété, souveraineté énergétique et adaptation au changement climatique
 - → Répartition accompagnements réalisés par thématique ●
 - → Pourcentage du territoire régional accompagné ●
 - → Cumul Eq CO2 évité dans les productions installées, au 31/12/N ●
 - → Cumul Eq CO2 évité dans les productions installées et en développement, au 31/12/N ●
 - → Puissance et production totale des réalisations au 31/12/N ●

● Indicateur SPL ● Indicateur SEM ● Indicateur commun ⊗ Non renseigné cette année

Engagement #2

Construire, déployer, diffuser, promouvoir des méthodes et outils innovants au service de la création de valeur pour nos parties prenantes

▪ 1 - Développer nos actions auprès de nos parties prenantes pour permettre une meilleure compréhension des enjeux planétaires et l'impact pour leurs activités	→ Nb d'événements AREC et écosystème dans l'année ● → Nb de participants AREC et écosystème dans l'année ● → Total des diffusions ●
▪ 2 - Convaincre de passer à l'action	→ Nb de prises de participation ● → Nombre de missions d'accompagnement engagées dans l'année ●
▪ 3 - S'assurer que toutes les parties prenantes sont adressées afin d'agir sur la société	→ Classement des actionnaires par typologie ● → Nb de nouvelles copropriétés bénéficiaires de Rénov'Occitanie ● → Nb de sociétés bénéficiaires de Fiteo ●
▪ 4 - Favoriser la création de valeur / retombées économiques et sociales	→ Estimation du Nb d'emploi créés ●
▪ 5 - Être porteur d'innovation	→ Liste des nouvelles offres dans l'année ●

Engagement #3

Faire vivre un collectif professionnel porteur de sens, apprenant, créatif, solidaire

▪ 1 - Favoriser la transmission du savoir et le travail en co-construction	→ Nb d'actions menées ● → Nb d'alternants et stagiaires ● → Nb de jours en formation ● → Nb de salariés ● → Répartition hommes/femmes ●
▪ 2 - Agir au quotidien en cohérence avec la mission et montrer l'exemple aux parties prenantes	→ Liste des actions réalisées ●
▪ 3 - Soutenir des actions inclusives solidaires sur tout le territoire	→ Liste des actions soutenues ●

● Indicateur SPL ● Indicateur SEM ● Indicateur commun ⊗ Non renseigné cette année

03 Nos actions en 2025



Engagement #1

Développer en **tiers de confiance**, une **offre intégrée** sur les sujets de **sobriété, souveraineté énergétique, adaptation** au changement climatique

1. S'assurer de la mobilisation de nos parties prenantes, de l'évaluation de nos réalisations, de l'objectivité des solutions proposées

La mobilisation et l'écoute de nos parties prenantes constituent le socle de notre démarche de Société à Mission. Elles fondent l'évaluation de nos actions et garantissent une gouvernance ouverte, exigeante et responsable.

En tiers de confiance, nous veillons à l'objectivité des solutions que nous préconisons, tout en affirmant un principe essentiel : laisser à nos parties prenantes la liberté de choix dans les trajectoires et les solutions retenues.

Des partenaires mobilisés, acteurs clés des transitions

Nos partenaires actionnaires sont mobilisés sur les instances et co-construisent le déploiement de nos solutions.

En 2025, ils ont été en moyenne ● **46 %** à participer régulièrement, toutes instances confondues pour la SEM et pour la SPL, pour ce qui représente au total ● **9 instances.**

→ Pourcentage moyen de représentations aux instances dans l'année ●
→ Nb d'instances tenues dans l'année ●

À l'écoute des territoires

Etude de faisabilité pour la mise en place d'une navette touristique bas carbone

« La mission nous a permis d'élargir la réflexion, d'ouvrir vers un projet plus global autour des mobilités douces touristiques… »

Ville de Torreilles (66)

Appui à organisation d'un colloque sur les impacts du changement climatique

« L'accompagnement de l'AREC lors du colloque sur le climat et l'évolution du trait de côte nous a permis de faire un riche travail de sensibilisation des habitants du Grau-du-Roi autour de ces enjeux.

La qualité de l'animation et des outils utilisés – très pédagogiques – a permis à l'ensemble des citoyens présents de réfléchir ensemble aux impacts présents et à venir du changement climatique, et aussi de proposer les solutions concrètes pour l'avenir du Grau-du-Roi, qu'on parle de l'urbanisme, des mobilités ou encore des énergies durables. »

Robert Crauste, Maire du Grau du Roi (30)

● SPL ● SEM ● Commun

Projet de ligne de production de Combustibles Solides de Récupération à Lannemezan (65)

« Le soutien apporté par l'AREC a été essentiel. Grâce à leur expertise, leurs conseils avisés et leur engagement sans faille nous avons pu relever de nombreux défis et faire de notre projet une réalité. »

Nicolas Tarrene, Président PSI Environnement

Financement d'installations photovoltaïques en toiture via « aux EnR Citoyens »

« Nous avons particulièrement apprécié le dialogue fluide et constructif avec les chargés de projet de l'AREC, (...)
Cet apport nous permet de renforcer les fonds propres de notre structure dans une phase où notre coopérative citoyenne vise à un changement d'échelle très significatif à l'horizon 2030.
D'ores et déjà, le financement de l'AREC est ciblé vers 3 nouveaux projets totalisant 170 kWc. »

Elisabeth Honnons, Directrice générale SCIC Midi-Quercy Énergies Citoyennes (46)









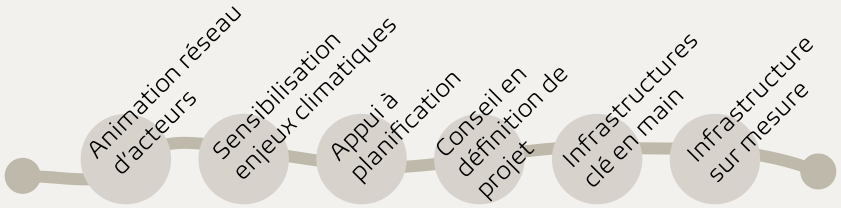




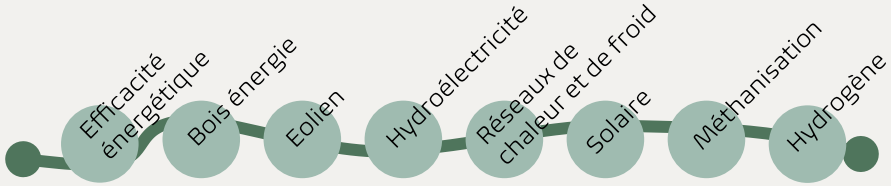


2. Proposer des solutions qui couvrent la totalité de la chaine de valeur

Nous proposons des solutions couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, en accompagnant les projets depuis leur émergence jusqu'à leur réalisation, tout en intégrant la dimension du financement.



L'action est aussi déployée sur un large éventail de filières, depuis les filières matures jusqu'aux filières plus innovantes.



Nous mettons en œuvre ● **25 offres** de solutions, enrichi en continu par l'identification de nouvelles opportunités et la formalisation de partenariats, en réponse aux évolutions du marché de l'énergie.

● Répartition des offres par typologie d'activité: détail cf annexe

● SPL ● SEM ● Commun

3. Mesurer l'impact des projets en matière de sobriété, souveraineté énergétique et adaptation au changement climatique

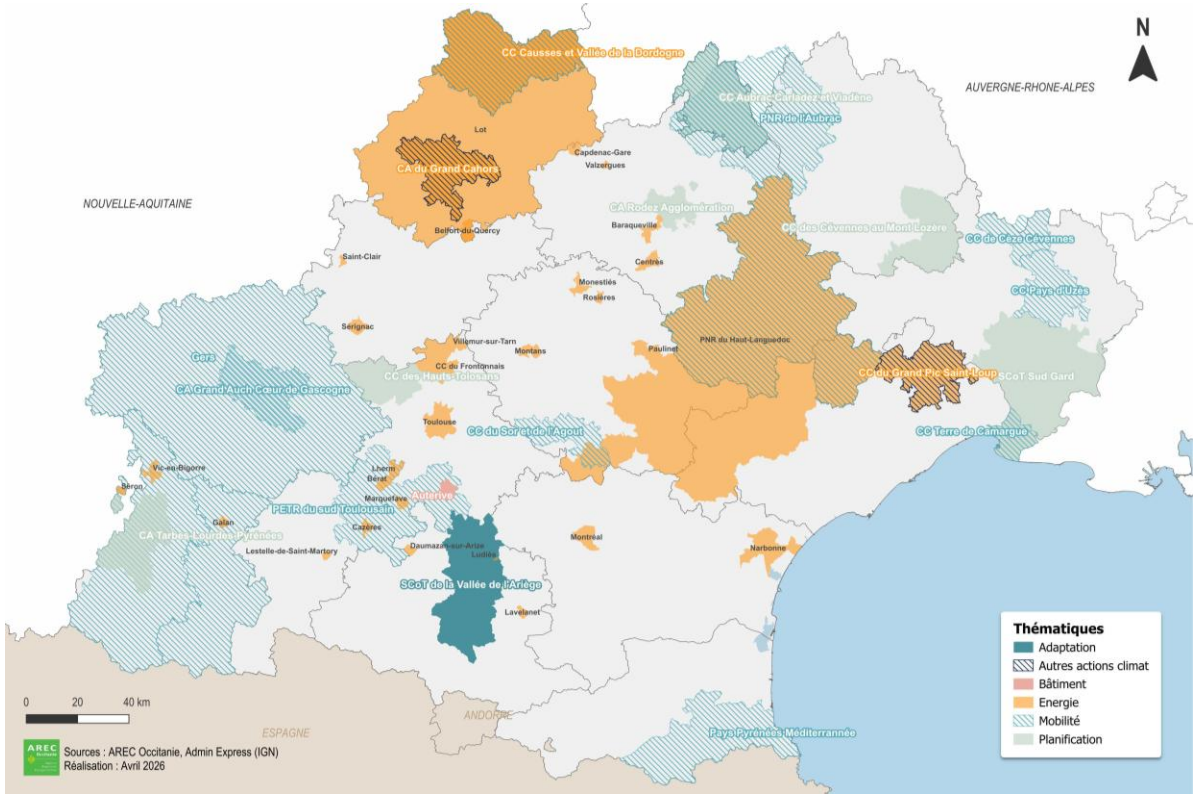
Nous agissons pour renforcer durablement la sobriété, la souveraineté énergétique et l'adaptation au changement climatique, au cœur de notre mission d'intérêt général.

Notre exigence est claire : faire en sorte que chaque action menée produise des impacts concrets et mesurables à l'échelle de l'ensemble du territoire régional.

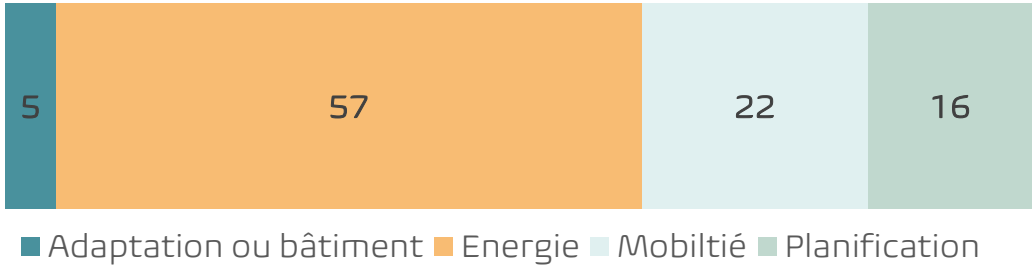
Cette ambition se traduit par un double engagement : consolider et déployer des filières et des thématiques aujourd'hui matures, tout en soutenant l'émergence de nouvelles solutions, au service d'une transition énergétique progressive, équilibrée et utile aux territoires.

Accompagner la planification et aider à la décision en matière d'énergie et d'adaptation au changement climatique

L'AREC accompagne les territoires dans leurs démarches de planification et à travers des appuis thématiques ciblés.
Cet accompagnement concerne en 2025, hors doubles comptes,
● **41%** du territoire régional.
Ces dernières années, l'Agence a notamment renforcé ses actions sur la thématique de l'adaptation, devenue un enjeu majeur pour les territoires.



● Les thématiques d'accompagnement :

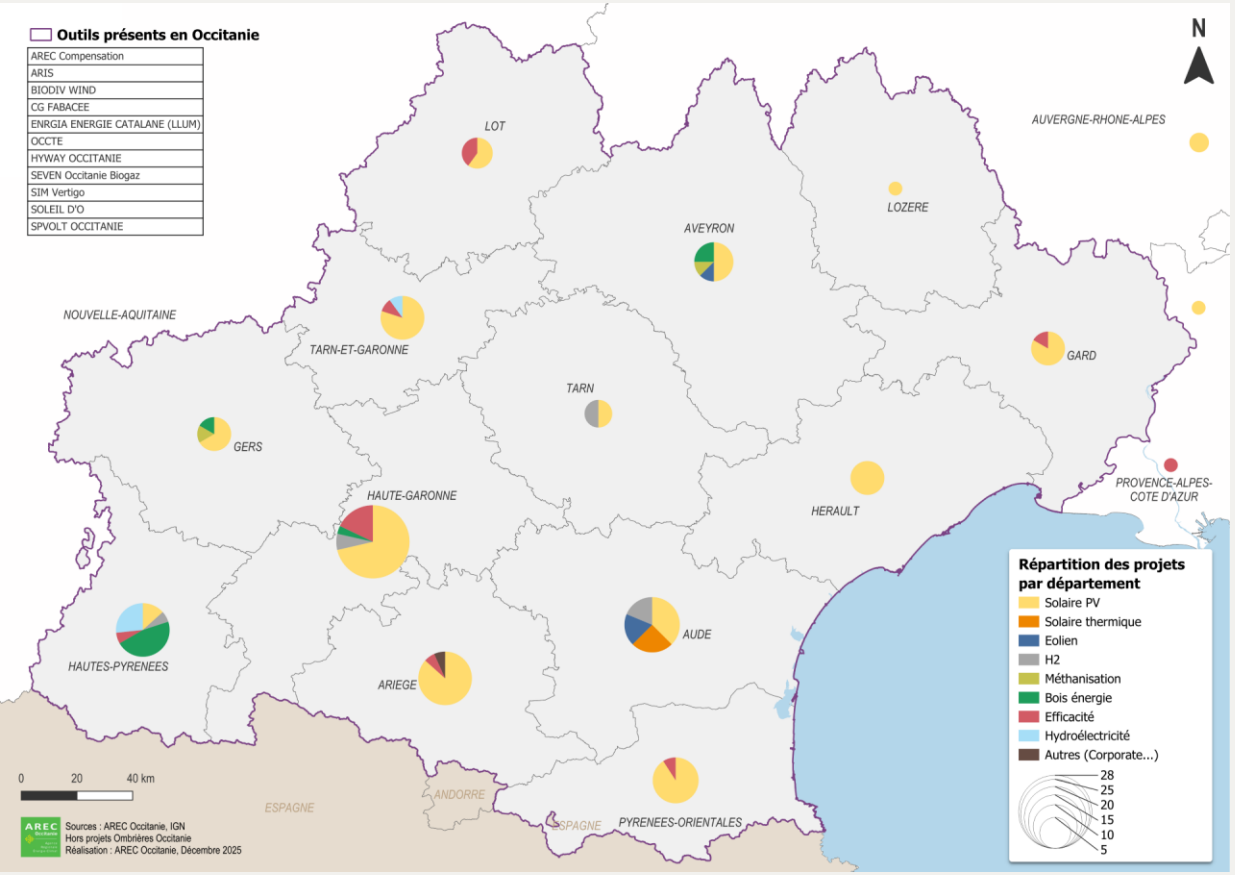


→ Répartition accompagnements réalisés par thématique ●
→ Pourcentage du territoire régional accompagné ●

● SPL ● SEM ● Commun

● Territoires accompagnés en 2025 **41%** Part du territoire régional

Les réalisations et leur impact énergie-climat



Sur les productions installées :

Electricité produite

88,9 GWH/an

CO_2 évité 3 790 t

Sur les productions installées et en développement, à terme :

CO_2 évité 30 000 t

→ Puissance et production totale des réalisations au 31/12/N ●

→ Cumul Eq CO2 évité dans les productions installées, au 31/12/N ●

→ Cumul Eq CO2 évité dans les productions installées et en développement, au 31/12/N ●

● SPL ● SEM ● Commun

Engagement #1

Regard du référent de mission

« L'engagement est clair et reflète la volonté de l'AREC d'être un partenaire de la transition énergétique, impartial dans le choix final des solutions. Les actions sont présentes et permettent d'afficher des indicateurs d'impacts. Les objectifs sont globalement atteints sur cet engagement et ce premier exercice aura permis de fixer les valeurs cibles lorsqu'elles n'étaient pas définies au préalable et nous pourrons ainsi observer, les prochaines années, comment se situent les résultats au regard de cette première année.».

Perspectives d'actions et objectifs

Actions envisagées

- A FAIRE – Mener un questionnaire auprès des actionnaires et des clients.
- A FAIRE – Déployer un kit et un processus d'accueil des nouveaux actionnaires.
- A POURSUIVRE – Mettre en place une mécanique de recueil de verbatims.
- A POURSUIVRE – Développer des offres combinant plusieurs expertises de l'agence.
- A POURSUIVRE – Structurer la mesure d'impact des projets (sobriété, souveraineté, adaptation).

Engagement #2

Construire, déployer, diffuser, promouvoir des méthodes et outils innovants au service de la création de valeur pour nos parties prenantes

1. Développer nos actions auprès de nos parties prenantes pour permettre une meilleure compréhension des enjeux planétaires et l'impact pour leurs activités

L'AREC Occitanie agit à la fois en amont, en éclairant les choix, en diffusant les connaissances et en favorisant le passage à l'action. et en aval, en déployant des solutions opérationnelles concrètes.

Convaincus que la connaissance constitue un levier majeur de transformation, nous assurons l'animation de réseaux, la sensibilisation de l'ensemble des publics et la valorisation de nos actions.

Cette démarche s'inscrit dans une gouvernance ouverte et partagée, au service d'une transition énergétique viable, partagée et durable.

En 2025 :

28 événements

1632 participants

228 843 diffusions mails ou courriers

→ Nb d'événements AREC et écosystème dans l'année ●
→ Nb de participants AREC et écosystème dans l'année ●
→ Total des diffusions ●

● SPL ● SEM ● Commun



Faire connaître les tendances du climat et de l'énergie en Occitanie

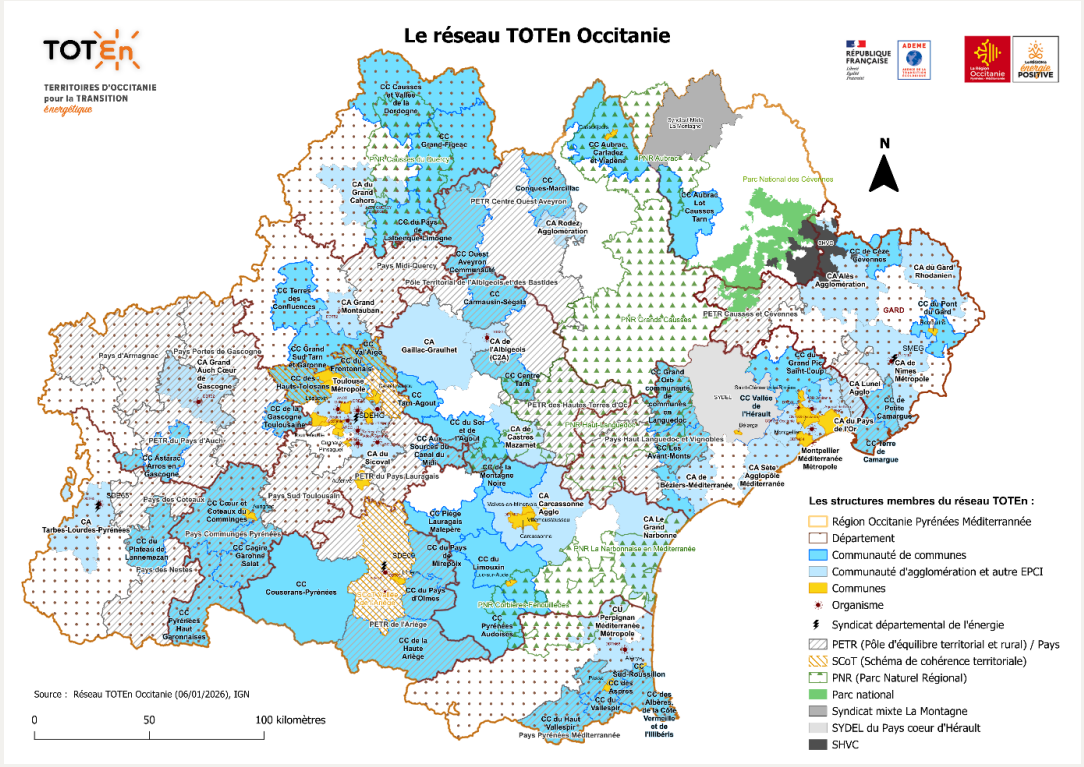
La valorisation des données issues de l'Observatoire régional de l'énergie et du climat (ORCEO) s'appuie sur plusieurs actions.

Elle se traduit notamment, chaque année, par la publication d'une plaquette dédiée aux tendances en matière d'énergie et de climat.



8 500 Destinataires des chiffres-clés Energie /Climat en 2025

Un levier de coopération et de mise en réseau des territoires au service de la transition : TOTEN



TOTEN est un dispositif structurant, conçu comme un espace de coopération et de mise en réseau au service des territoires, destiné à fédérer les acteurs autour de dynamiques collectives.

Sous l'impulsion de la Région Occitanie et de l'ADEME, animé par l'AREC, TOTEN s'appuie sur une dynamique partenariale pour créer des temps de dialogue, structurer les contributions et accompagner la montée en compétences des acteurs locaux — collectivités, partenaires institutionnels, opérateurs et structures engagées — autour d'objectifs partagés : mieux comprendre les enjeux, croiser les expertises et valoriser les initiatives en faveur de l'énergie et du climat.

2. Convaincre de passer à l'action

Convaincre les territoires et les acteurs de passer à l'action est au cœur de l'engagement de l'AREC Occitanie.

Cette capacité à mobiliser et à transformer l'intention en projets concrets se traduit, en 2025, par un total de ● **78** participations directes et indirectes de la SEM AREC (toutes sociétés confondues).
Fin 2025 nous comptabilisons 204 réalisations en exploitation ou en construction, et 55 installations en développement.

En 2025 la SPL a accompagné 65 projets sur les territoires, dont ● **45** missions d'accompagnement engagées en 2025, illustrant une dynamique opérationnelle forte et un ancrage territorial au service de la transition énergétique.

→ Nb de prises de participation dans l'année ●
→ Nombre de missions d'accompagnement engagées dans l'année ●

● SPL ● SEM ● Commun

3. S'assurer que toutes les parties prenantes sont adressées afin d'agir sur la société

Les collectivités actionnaires, un solide ancrage territorial

L'AREC agit avec l'appui de 90 collectivités actionnaires : avec la Région Occitanie, ce sont des communes, intercommunalités, départements, syndicats d'énergie,... qui participent et co-construisent les stratégies de l'agence.

● **Les actionnaires de l'AREC (SPL) :**
- Région Occitanie : 1 %
- Départements : 4 %
- Intercommunalités : 37 %
- Villes : 30 %
- PETR : 4 %
- PNR : 4 %
- Syndicats d'énergie : 14 %
- Syndicats mixtes : 6 %



Les activités économiques impliquées dans les dynamiques de transition

● **20** entreprises sont, fin 2025, bénéficiaires de Fiteo, solution pour la décarbonation des activités

Les propriétaires de logements et les acteurs de l'habitat sont concernés par les actions d'efficacité énergétique

Rénov'Occitanie, pour le compte de la Région, permet d'accompagner les rénovations énergétiques de l'habitat.
Depuis le démarrage du dispositif en 2021 :
● **147 nouvelles copropriétés** ont été accompagnées en 2025 avec 107 en phase diagnostic, 25 accompagnements en phase travaux et 17 bénéficiaires d'un prêt collectif 31/12 2025

→ Classement des actionnaires par typologie ●
→ Nb de nouvelles copropriétés bénéficiaires de Rénov'Occitanie ●
→ Nb de sociétés bénéficiaires de Fiteo ●





4 . Favoriser la création de valeur / retombées économiques et sociales

L'AREC Occitanie contribue de manière concrète à la création de valeur locale.
Les projets accompagnés et portés par la SEM ont permis de générer ● **120 équivalents temps plein**, illustrant un impact direct et mesurable sur l'emploi, l'activité économique et les dynamiques territoriales.
Au-delà des montants investis, ces résultats traduisent des retombées économiques et sociales durables, au service des acteurs locaux et du développement des territoires.

5. Être porteur d'innovation

Porteur d'innovation, l'AREC Occitanie structure et déploie de nouvelles offres au service des territoires.

En 2025, avec les ● **réseaux de chaleur et de froid**, elle accompagne la production et la distribution d'énergies renouvelables et de récupération pour alimenter durablement bâtiments publics, logements et équipements.

Egalement en 2025, ● **l'offre de compensation carbone** permet aux acteurs de contribuer à des projets locaux, et de renforcer leur engagement climatique de manière concrète et mesurable.

● SPL ● SEM ● Commun
→ Estimation du Nb d'emploi créés ●
→ Liste des nouvelles offres dans l'année ●

Regard du référent de mission

« L'AREC joue un rôle moteur en proposant des solutions à déployer sur les enjeux climatiques — qu'il s'agisse d'atténuation ou d'adaptation — dans divers secteurs tels que l'énergie, la mobilité ou le bâtiment, et auprès de multiples parties prenantes. Son impact sur le territoire est indéniable. Il sera néanmoins nécessaire de mener une réflexion sur la collecte et la structuration de données pertinentes pour plus de visibilité de cet impact et pour mieux en suivre l'évolution.. »

Perspectives d'actions et objectifs

Actions envisagées

- A POURSUIVRE – Organiser des événements réguliers à destination des actionnaires.
- A FAIRE – Proposer des visites des réalisations de l'AREC.
- A POURSUIVRE – Consolider une liste de clients AREC.
- A FAIRE – Cartographier les parties prenantes
- A FAIRE– Rechercher et définir des indicateurs complémentaires de création de valeur.
- A POURSUIVRE – Participer à des temps forts dédiés à l'innovation et aux échanges avec l'écosystème.

Engagement #3

Faire vivre un collectif professionnel **porteur de sens, apprenant, créatif, solidaire**

Favoriser la transmission du savoir et le travail en co-construction

Par son organisation et son action, l'AREC soutient une vision qui se traduit également dans la gestion du collectif professionnel : l'appartenance à un groupe, l'encouragement à des démarches apprenantes et créatives, et la solidarité.

En 2025 :

- **53** collaborateurs
 - **3** apprentis
 - **3** stagiaires
 - **58 %** femmes
 - **42 %** hommes
- **63** jours de formation
- **4** jours de séminaires internes :
 - Pont du Gard
 - Maison de la Mer de Sète

→ Nb d'alternants/ stagiaires ●
→ Nb de salariés ●
→ Répartition hommes/femmes ●
→ Nb de jours en formation ●
→ Nb d'actions menées ●

● SPL ● SEM ● Commun





Agir au quotidien en cohérence avec la mission et montrer l'exemple aux parties prenantes

Agir au quotidien en cohérence avec notre mission et incarner l'exemplarité auprès des parties prenantes se traduit par des engagements concrets dans les pratiques internes.

L'AREC Occitanie a ainsi notamment conduit en 2025 trois actions phares :

- ● **une politique de rattrapage des bas salaires**, visant à garantir une juste reconnaissance des fonctions et à réduire les écarts de rémunération.

- ● **l'engagement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :** cette démarche se traduit par une attention portée aux parcours, aux conditions de travail et à l'équité des évolutions professionnelles.

- ● **des actions de prévention des risques psychosociaux (RPS)** sont déployées afin de préserver la qualité de vie au travail, et l'écoute des équipes

En perspectives en 2026 : la poursuite de ces actions et, dans une dynamique d'exemplarité, des actions sur la gestion responsable des déchets (par la mise en place de bacs de tri et la mise en place d'un composteur auto-géré, illustre la volonté d'intégrer les enjeux environnementaux dans les gestes du quotidien.

→ Liste des actions réalisées ● ● SPL ● SEM ● Commun

Soutenir des actions inclusives et solidaires sur tout le territoire

Dans le prolongement de ses missions, l'AREC souhaite renforcer son impact positif sur la société en soutenant, par des actions de mécénat, plusieurs thématiques clés :

- **Transition juste** : garantir que les bénéfices de la transition écologique profitent à toutes et tous, dans un contexte marqué par les tensions économiques et énergétiques.
- **Égalité femmes-hommes** : favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accès équitable aux droits et la réduction des discriminations.
- **Santé de l'enfance** : soutenir des projets œuvrant pour la santé, le bien-être et le développement des enfants.
- **Sport et culture en région** : vecteurs de lien social, d'inclusion et d'attractivité territoriale.

Nous avons soutenu en 2025 à travers des actions de mécénat ● : Energie Solidaire, 100 Miles Sud de France, Jazz in Marciac, Sporting Club Albigeois, Fondation Saint Pierre

→ Liste des actions soutenues ●



Regard du référent de mission

« Cet engagement d'exemplarité est un pilier essentiel de l'action globale de l'AREC. Pour être pleinement incarnée, la mission doit être partagée par tous, comprise, questionnée et intégrée dans chaque nouveau projet, avec un portage actif par les managers. Les objectifs ont été atteints en 2025. Il serait néanmoins nécessaire d'éprouver les objectifs définis pour assurer leur pertinence dans l'ambition affichée sur cet axe. »

Perspectives d'actions et objectifs

Actions envisagées

- A POURSUIVRE– Mettre en place un intranet.
- A FAIRE – Déployer un plan de communication dédié à la Société à Mission (prioritairement interne).
- A FAIRE – Organiser des temps d'information internes réguliers.
- A POURSUIVRE – Etude de faisabilité sur le bilan BEGES de l'AREC.
- A FAIRE – Explorer le tissu associatif local et identifier l'impact des actions solidaires.

04 Plan d'action, perspectives


Hydrocc
VISITEUR

Le cap de l'AREC, société à mission : plan d'action

Gouvernance et pilotage de la Société à Mission

Structurer le suivi de la Société à Mission

FAIT – Mettre en place des outils et des modalités de suivi adaptés.

A POURSUIVRE – Sensibiliser l'équipe en charge de fournir des indicateurs..

Pilotage et amélioration continue

FAIT – Définir des objectifs quantitatifs cibles.

A POURSUIVRE – Créer des temps dédiés aux thématiques RSE / Société à Mission.

A FAIRE – Impliquer les directions dans la mise en œuvre, en co-définissant des objectifs annuels.

Partage et mobilisation interne

A POURSUIVRE – Renouveler l'Information des équipes sur les indicateurs et les actions.

A POURSUIVRE – Organiser des temps d'échange pour identifier et faire évoluer de nouveaux indicateurs et actions

Engagement #1

Développer en **tiers de confiance**, une **offre intégrée** sur les sujets de **sobriété**, **souveraineté énergétique**, **adaptation** au changement climatique

- 1 - S'assurer de la mobilisation de nos parties prenantes, de l'évaluation de nos réalisations, de l'objectivité des solutions proposées
- 2 - Proposer des solutions qui couvrent la totalité de la chaîne de valeur
- 3 - Mesurer l'impact des projets en matière de sobriété, souveraineté énergétique et adaptation au changement climatique

Actions envisagées

A FAIRE – Mener un questionnaire auprès des actionnaires et des clients.

A FAIRE – Déployer un kit et un processus d'accueil des nouveaux actionnaires.

A POURSUIVRE – Mettre en place une mécanique de recueil de verbatims.

A POURSUIVRE – Enrichir la mesure d'impact des projets (sobriété, souveraineté, adaptation).

Engagement #2

Construire, déployer, diffuser, promouvoir des méthodes et outils innovants au service de la création de valeur pour nos parties prenantes

- 1 - Développer nos actions auprès de nos parties prenantes pour permettre une meilleure compréhension des enjeux planétaires et l'impact pour leurs activités
- 2 - Convaincre de passer à l'action
- 3 - S'assurer que toutes les parties prenantes sont adressées afin d'agir sur la société
- 4 - Favoriser la création de valeur / retombées économiques et sociales
- 5 - Être porteur d'innovation

Actions envisagées

A POURSUIVRE – Organiser des événements réguliers à destination des actionnaires.

A POURSUIVRE –Participer à des temps forts dédiés à l'innovation et aux échanges avec l'écosystème.

A FAIRE - Cartographier l'ensemble des parties prenantes

A FAIRE – Proposer des visites des réalisations de l'AREC.

A FAIRE– Rechercher et définir des indicateurs complémentaires de création de valeur.

Engagement #3

Faire vivre un collectif professionnel porteur de sens, apprenant, créatif, solidaire

- 1 - Favoriser la transmission du savoir et le travail en co-construction
- 2 - Agir au quotidien en cohérence avec la mission et montrer l'exemple aux parties prenantes
- 3 - Soutenir des actions inclusives solidaires sur tout le territoire

Actions envisagées

A POURSUIVRE – Mettre en place un intranet.

A FAIRE – Déployer un plan de communication dédié à la Société à Mission (prioritairement interne).

A FAIRE – Organiser des temps d'information internes réguliers.

A POURSUIVRE – Etudier la faisabilité sur le bilan BEGES de l'AREC.

A FAIRE – définir des indicateurs d'impact des actions de mécénat.

L'AREC, société à mission

L'avis de la référente de mission

Avis de la référente de mission

« En structurant sa mission, l'AREC inscrit ses activités dans une continuité et explicite le sens des nombreuses actions menées depuis sa création. Cet exercice, complexe au regard de la diversité des domaines d'intervention et des compétences mobilisées, n'en demeure pas moins essentiel pour affirmer le rôle et la valeur des agences de transition énergétique à l'échelle régionale, dans un contexte d'urgence climatique.

Ces derniers mois ont permis de clarifier la mission et de définir les premières cibles. L'AREC a ainsi globalement atteint son objectif de clarifier ses lignes directrices.

Les prochaines étapes, pour consolider le statut de société à mission, consisteront à consolider les arguments et indicateurs suivis, faire vivre la mission à travers le suivi du plan d'action, et la diffusion large de la mission auprès des parties prenantes internes et externes. À plus long terme, l'AREC pourra ainsi piloter et renforcer sa performance au regard des objectifs définis.

En conclusion, ce premier rapport témoigne d'un engagement fort de l'AREC à structurer son identité, afin de renforcer l'efficacité et l'impact de ses actions, et à se mobiliser pleinement pour atteindre les objectifs fixés.»

Emmanuelle Ostiari,
référente de mission



Emmanuelle Ostiari, responsable ESG et Directrice d'Investissement, OCCTE

Après un parcours de plusieurs années au sein de Mirova, filiale de Natixis IM dédiée à l'investissement durable, dans l'équipe de recherche extra-financière puis dans l'investissement dans la transition énergétique, Emmanuelle a rejoint OCCTE pour se rapprocher de l'approche territoriale et de l'impact local

Annexe : les offres AREC regroupées par activité – référence organigramme AREC

Action ou offre	Activité (référence activité organigramme AREC)		
BAOBAP \| AREC Occitanie	Décarbonation Efficacité énergétique		
Compensez votre empreinte Carbone \| AREC Occitanie	Décarbonation Efficacité énergétique		
Fiteo accélère la décarbonation des PME/ETI \| AREC Occitanie	Décarbonation Efficacité énergétique		
Observatoire Régional Climat Energie Occitanie \| AREC Occitanie	Donnéees prospectives		
Réseaux de chaleur et de froid \| AREC Occitanie	EnR		
Ombrières d'Occitanie \| AREC Occitanie	EnR		
Autoconsommation collective \| AREC Occitanie	EnR		
Solarisation des toitures avec désamiantage \| AREC Occitanie	EnR		
Solarisation des bassins de rétention d'eau \| AREC Occitanie	EnR		
Solarisation du patrimoine des collectivités et établissements publics \| AREC Occitanie	EnR		
Méthanisation	EnR		
Hydrogène	EnR		
Renov'Occitanie \| AREC Occitanie	Habitat Durable		
Des évènements éco-responsables \| AREC Occitanie	ingénierie de la coopération		
TOTEn \| AREC Occitanie	ingénierie de la coopération		
Sensibiliser aux enjeux climatiques \| AREC Occitanie	ingénierie de la coopération		
Organiser un événement Climat \| AREC Occitanie	ingénierie de la coopération		
Centre Régional Gaz Verts \| AREC Occitanie	ingénierie territoriale		
Animation Géothermie Occitanie \| AREC Occitanie	ingénierie territoriale		
Les GÉnÉRATEURS Occitanie \| AREC Occitanie	ingénierie territoriale		
Plans Climat Air Energie Territoriaux \| AREC Occitanie	ingénierie territoriale		
Accompagner les stratégies d'adaptation \| AREC Occitanie	ingénierie territoriale		
Faire émerger des solutions de mobilité \| AREC Occitanie	ingénierie territoriale		
Schéma de développement des ENR \| AREC Occitanie	ingénierie territoriale		
TerriSTORY® Occitanie \| AREC Occitanie	ingénierie territoriale		
		nb	%
	ingénierie de la coopération	3	12%
	ingénierie territoriale	8	32%
	Donnéees prospectives	1	4%
	Habitat Durable	1	4%
	Décarbonation Efficacité énergétique	4	16%
	EnR	8	32%
	Total	25	100 %

Pour en savoir plus : consulter le site internet de l'AREC, rubrique «Nos solutions »
https://www.arec-occitanie.fr/


AREC
OCCITANIE
FABRIQUE DE
SOLUTIONS